

<https://participer.loire-atlantique.fr/processes/nantes-pornic>

**Concertation publique
sur
l'aménagement de la route Nantes-Pornic - RD751
du 21 septembre au 4 novembre 2020**

à

Messieurs les Garants de la concertation Claude RENOUE et Serge QUENTIN,
Monsieur le Président du Conseil Départemental de Loire-Atlantique

Après examen de l'étude de trafic du CEREMA de novembre 2019 mise à disposition, j'ai l'honneur de vous faire part de mes observations complémentaires relatives au projet d'aménagement routier de la liaison Nantes-Pornic.

Pour l'évolution du trafic au fil de l'eau et seulement avec le Doublement de la déviation de Port-Saint-Père ouverte avant 2027, l'étude montre une décrue du trafic en 2027 et une très légère reprise en 2047 sur les routes au nord de la RD751 à Saint Père, Vue, Le Pellerin et La Montagne ainsi qu'une décrue sur une route éloignée, la RD758, au sud de la RD751. Ceci montre que l'aménagement de l'axe RD751 peut être très sensible sur le fonctionnement du secteur et que la RD723 manque d'attractivité, d'autant que les projets futurs sur la RD723 sont en 2x1 voies (Déviation de Vue Ouest) et non plus en 2x2, ce qui est logique compte tenu des trafics observés sur cette RD723.

L'étude du CEREMA prévoit deux échéances de projets pour la RD751 :

- 2027 : mise en service de l'aménagement entre Port-Saint-Père et le Pont Béranger, et la mise à 2x2 voies de la déviation de Chaumes-en-Retz,

- 2047 : à l'échéance 20 ans, tout l'axe est aménagé : Aménagement Port-Saint-Père – Pont Béranger, aménagement Pont Béranger – Chaumes-en-Retz, mise à 2x2 voies de la déviation de Chaumes-en-Retz, aménagement de Chaumes-en-Retz – Pornic.

On observe - ce n'est pas écrit mais qu'on le devine en regardant les cartes - que le raccordement sur la RD213 dans le secteur de Pornic est fait avec l'hypothèse que la 2x2 passe par la RD97 et non se termine sur la RD751 actuelle. Ce raccordement sur la RD97 laisse également supposer que le scénario 1 n'est pas crédible puisque non calculé en priorité, ce qui vient confirmer ce que j'expliquais dans mon avis du 6 octobre 2020.

Avec ces hypothèses, cela donne en 2027 ou 2047, et selon les tests, un transfert complémentaire (par rapport aux variations de fil de l'eau) plus ou moins important depuis l'itinéraire RD723 au nord vers la RD751 et une légère baisse sur la RD758. C'est à dire une amplification de ce qui était observé au fil de l'eau pour ces routes nord et sud et une attractivité de l'itinéraire RD751 qui voit son trafic croître tant par ce transfert que par l'amélioration de la liaison Nantes-Pornic.

Ce qu'on peut regretter, c'est que l'option de raccordement sur la RD213 étudiée se soit limitée à la RD97. Cette option montre que cela n'a quasiment pas d'impact sur les trafics des RD66, RD67 ou RD5, et que la RD13 au sud de la Bernerie n'est presque pas influencée par l'aménagement vu la faible variation de trafic (par rapport au fil de l'eau) qui y est observée. C'est lorsque l'itinéraire RD751 est totalement aménagé qu'il y a alors une légère baisse qui montre que la RD751 s'adresse surtout à une liaison vers Pornic et le nord de Pornic et pas à ce qui se passe au sud.

Un test avec un raccordement sur la RD213-RD13 un peu plus au sud de la RD97 vers la RD66 aurait été intéressant pour voir si le transfert depuis la RD723 aurait été plus faible et celui sur la RD758 plus fort et si cela avait un impact positif pour la RD13.

Dans la simulation du CEREMA, il n'est pas indiqué que les RD213 et RD13 sont doublées vers le sud ce qui ne permet pas de savoir si cela a une influence sur la répartition du trafic. Mais, vu le trafic estimé affiché, il est nécessaire de doubler la RD723 au nord du raccordement de la nouvelle RD751 sur la Route bleue, et, vu le niveau de trafic au sud de ce raccordement, il est presque nécessaire de doubler la RD13 en direction de Villeneuve-en-Retz. Dans ces conditions une étude complémentaire de trafic devrait être menée pour vérifier quelle serait l'incidence d'un doublement de la RD13 sur la répartition des trafics sur la RD758 et la RD723, avec deux ou trois hypothèses de doublement : jusqu'à la Bernerie, jusqu'à Prigny, jusqu'à Villeneuve-en-Retz.

J'en reviens à ce que j'écrivais dans mon avis du 6 octobre 2020 : « Une cartographie avec répartition des trafics sur les RD751, RD 97, RD66, RD67, RD213, RD13 et réseau local au niveau des points d'échanges selon les variantes aurait été souhaitable pour voir l'impact du point de raccordement de chaque variante sur le réseau. » que je complète par « ces variantes devraient être testées avec une mise à 2x2 voies des RD213 et RD13 entre Pornic et Villeneuve-en-Retz ». Ces cartographies seront utiles pour éclairer sur le choix du tronçon Chaumes-en-Retz – Pornic.

Je vous prie d'agréer, messieurs les garants et monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Fait à Rennes le 21 octobre 2020
Alain Braguier